

EMPREINTE CARBONE D'EDENRED

Conformément à sa stratégie de développement durable, Edenred vise à réduire son empreinte carbone avec un engagement fort : atteindre le **Net Zero Carbon à l'horizon 2050**. Pour ce faire, Edenred réalise chaque année un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'ensemble des activités du Groupe, conformément au GHG Protocol, méthode internationale de référence pour la comptabilité des émissions de GES. En 2023, cet exercice a été réalisé en collaboration avec un expert externe.

Si Edenred a un impact direct limité sur l'environnement du fait de ses activités de services, le Groupe s'est néanmoins engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre le changement climatique à travers ses ambitions de réduction des émissions de GES, qui sont au cœur de sa stratégie de développement durable : « Ideal ».

L'évaluation de l'empreinte carbone d'Edenred pour 2023 souligne son engagement continu en faveur du développement durable et met en évidence les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atténuer son impact sur l'environnement. À l'avenir, Edenred continuera à mettre en œuvre des stratégies et des initiatives ciblées pour progresser de manière cohérente vers ses objectifs environnementaux, en encourageant une culture du développement durable au sein de son organisation et en contribuant de manière positive à l'action climatique mondiale.

CHAMP D'APPLICATION

L'empreinte carbone globale d'Edenred est divisée en trois catégories d'émissions selon le protocole GHG :

- ▶ **Scope 1** : émissions directes de GES associées à la consommation de gaz et de carburant sur tous les sites du Groupe. Cela inclut les émissions de GES liées aux fuites de fluides frigorigènes.
- ▶ **Scope 2** : émissions indirectes de GES associées à l'électricité, à la chaleur, au refroidissement et à la vapeur achetés par les sites exploités par le Groupe.
- ▶ **Scope 3** : autres émissions indirectes de GES associées à la chaîne d'approvisionnement (émissions en amont) et à l'utilisation des produits et services au cours de leur cycle de vie (émissions en aval).

Dans son évaluation de l'empreinte carbone, conformément aux lignes directrices du GHG Protocol, le groupe prend en compte les émissions des scopes 1, 2 et 3A,

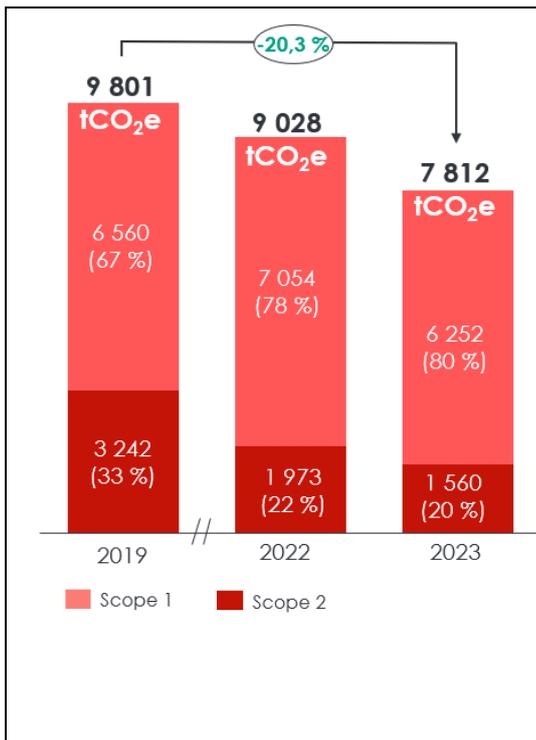
comme indiqué ci-dessous. Le scope 3A couvre les émissions de GES provenant des produits achetés par le groupe (eau, cartes en plastique, papier pour les coupons imprimés, brochures et utilisation de bureau), des services et appareils informatiques, des voyages d'affaires, des déchets et du traitement en fin de vie des produits vendus.



RÉPARTITION DÉTAILLÉE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'EDENRED

Émissions des scopes 1 et 2

Les émissions du scope 1 d'Edenred comprennent les émissions provenant directement de l'énergie utilisée et des pertes de réfrigérant dans ses immeubles de bureaux, ainsi que du carburant utilisé par sa flotte de véhicules. Les émissions du scope 2 comprennent les émissions provenant de l'achat d'électricité pour ses immeubles de bureaux et sa flotte de véhicules, ainsi que pour le contrôle de la température de ses bâtiments.



En 2023, les émissions des scopes 1 et 2 d'Edenred s'élèvent à 7 812 tCO₂e, soit une baisse de 20,3 % en valeur absolue depuis 2019. Cette baisse des émissions s'explique en grande partie par l'augmentation des énergies renouvelables pour l'électricité d'Edenred et la mise à jour des facteurs d'émission.

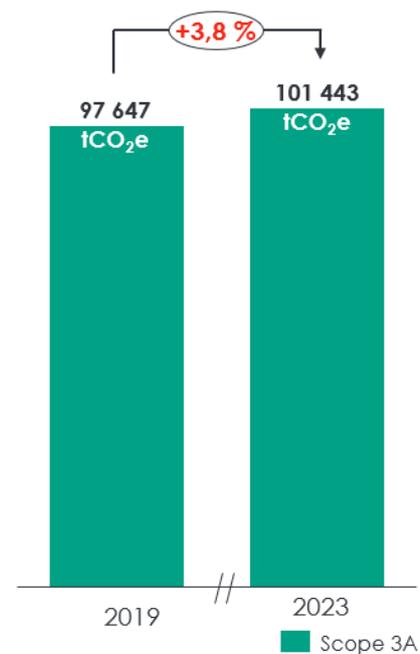
La gestion de l'efficacité énergétique des bâtiments, la sensibilisation des employés aux questions environnementales et la relocalisation de certaines entités dans des bâtiments plus efficaces sur le plan énergétique ont également eu un impact positif sur les émissions des scopes 1 et 2 du Groupe.

Edenred continuera à réduire ses émissions directes en poursuivant sa transition vers l'énergie verte, en s'engageant avec ses gestionnaires de bureaux et ses propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, et en modernisant sa flotte de véhicules vers des modèles de véhicules hybrides et électriques.

Émissions du scope 3A

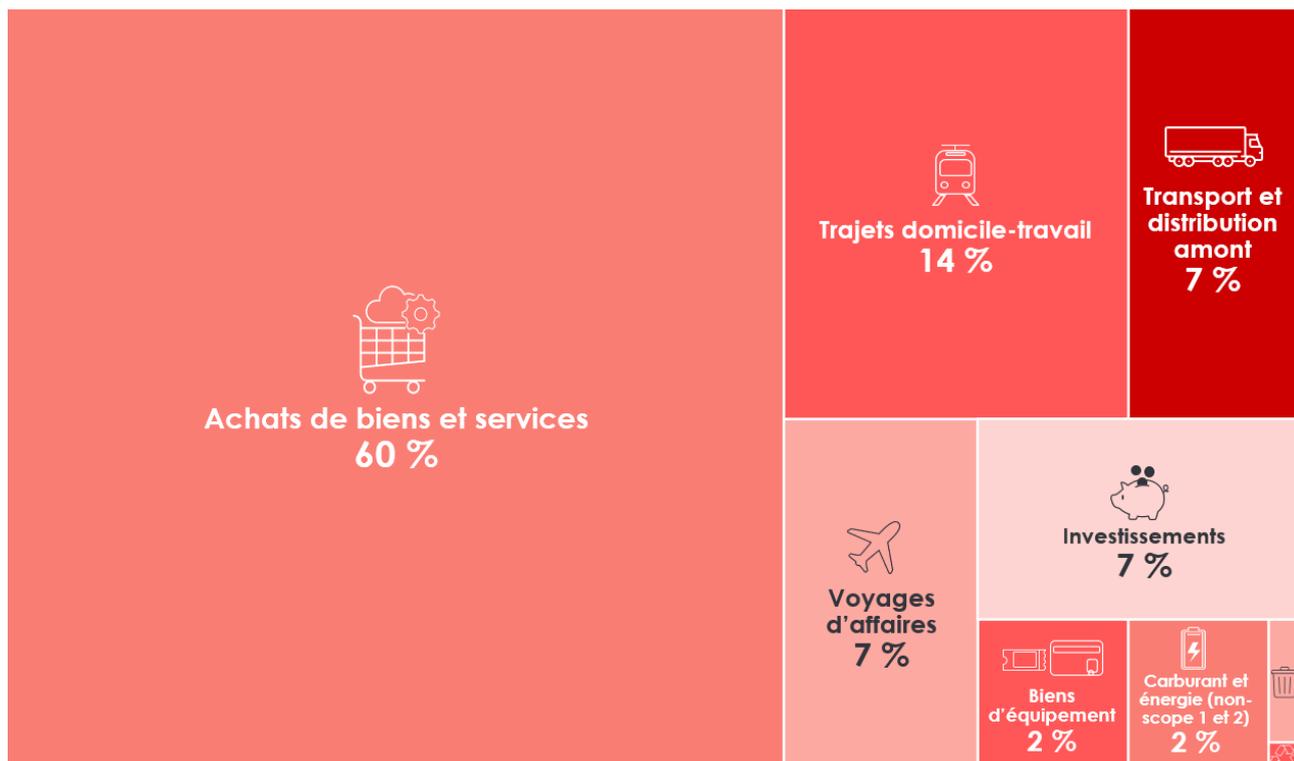
Les émissions totales du scope 3A d'Edenred en 2023 s'élèvent à 101 443 tCO₂e, soit une légère augmentation de 3,8 % en valeur absolue depuis 2019, dans un contexte de croissance rapide de l'activité du Groupe. Cette augmentation des émissions est ainsi plus lente que la croissance de l'activité. Dans un objectif d'amélioration continue, Edenred intensifie ses efforts pour atténuer ces émissions.

La catégorie la plus importante des émissions du champ d'application 3A d'Edenred en 2023 est celle des biens et services achetés, qui représente 60 % de ses émissions du scope 3A. Les déplacements des employés, le transport et la distribution, les voyages d'affaires et les investissements contribuent également à cette catégorie, comme le montre la figure ci-dessous.



Malgré un contrôle direct limité sur ses émissions du scope 3, Edenred tire parti de son influence pour mobiliser son écosystème et réduire l'impact environnemental de ses activités et de ses solutions. Les principaux leviers pour réduire ces émissions sont l'amélioration de la stratégie d'engagement des fournisseurs, l'adoption d'une politique plus stricte en matière de voyages d'affaires, et l'encouragement des employés à utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement pour leurs déplacements domicile-travail.

Répartition des émissions du scope 3A d'Edenred



Les deux plus faibles sources d'émissions du scope 3A d'Edenred (en bas à droite du schéma ci-dessus) sont les déchets générés par les activités du Groupe et le traitement en fin de vie des produits vendus, qui contribuent respectivement à 0,4% et 0,1% de ses émissions du scope 3A.

Méthodologie

Les émissions d'équivalent carbone du Groupe sont calculées selon les règles définies par le GHG Protocol et sur base de facteurs d'émissions dit « market-based ». Dans la mesure du possible, des facteurs d'émission locaux ont été utilisés pour établir les émissions de GES, et lorsque cela n'a pas été possible, des références internationales ont été utilisées (telles que les données de l'AIE, de l'ADEME ou de DEFRA). Les émissions associées aux agences commerciales et autres sites tertiaires du Groupe de moins de 50 employés sont exclues de l'évaluation de son empreinte carbone. Elles sont estimées à 0,2 % des émissions totales du Groupe.

Conscient que le calcul de l'empreinte carbone est une science en constante évolution, Edenred s'engage à affiner en permanence sa méthodologie afin d'intégrer les dernières connaissances scientifiques, les facteurs d'émission et les

meilleures pratiques du secteur. Ainsi, Edenred a récemment révisé son empreinte carbone pour 2019 et 2022, en intégrant des données d'entrée plus précises, des facteurs d'émission mis à jour et une meilleure précision des données. En particulier, les émissions de GES révisées pour 2019 montrent une diminution globale par rapport aux publications précédentes¹, attribuée aux ajustements des facteurs d'émission liés à la mobilité et aux biens et services achetés. En revanche, les émissions de GES mises à jour pour 2022 affichent une légère augmentation en raison de changements dans les facteurs d'émission et de données plus précises pour les fluides frigorigènes.

¹ DEU 2022 d'Edenred.